



## COMMUNIQUER SANS STÉRÉOTYPE DE SEXE

Bien malgré nous, nous sommes souvent prompt.e.s à générer et relayer des stéréotypes de sexe. Derrière les mots que l'on emploie, les noms ou les images que l'on voit, se superpose immédiatement la représentation que l'on s'en fait. Il est donc important, pour communiquer sans stéréotypes, d'y être sensibilisé.e.s et de veiller à la féminisation des titres, des professions, des textes et de veiller à la mixité des images.

Deux recommandations simples pour débiter :  
➔ **veiller à féminiser ou masculiniser tous vos écrits de manière à prendre des habitudes ;**  
➔ **observer les supports de communication divers et être vigilant.e.s : la représentation des femmes et des hommes est-elle équilibrée ? Si non, que puis-je faire : relayer l'information, interroger le.la responsable ?**

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié un **"Guide pratique pour une communication sans stéréotype de sexe"** élaboré avec des linguistes et des professionnel.le.s de la communication. Vous y trouverez des conseils, des rappels, des exemples concrets ainsi que des recommandations pratiques. Ce guide peut devenir un véritable outil pour vos communications écrites au quotidien.

**GARANTIE  
SANS CLICHÉS**



Ambassadeur.drice.s régionaux  
de la mixité professionnelle



@AMB\_GrandEst



## RESSOURCES ET LIENS UTILES

Les 72h de la Mixité Professionnelle : 3 jours d'action pour défendre l'égalité et la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes mais aussi un site internet détaillé rempli de références sur le sujet.

<http://www.72h-mixite.fr>

Briser les stéréotypes : le programme européen à destination des PME pour les encourager à dépasser les stéréotypes de genre, et promouvoir l'égalité professionnelle comme un levier pour améliorer les performances et le succès des entreprises.

<http://www.businessandgender.eu/fr>

Discrimination & égalité Champagne Ardenne : il s'agit d'un pôle de ressources intégration, lutte contre les discriminations et pour l'égalité au service des acteur.trice.s et des décideur.euse.s champardennais.es

<http://www.discriminations-egalite-champagneardenne.fr>

Égalité professionnelle, le site du gouvernement : un site qui recense des études, des rapports, des guides pratiques et autres outils pour agir pour l'égalité et la mixité professionnelle, à destination des entreprises et des salarié.e.s.

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/>

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes : il contribue à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations.

<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

Le Laboratoire de l'égalité : créé en 2010, il vise à faire avancer l'égalité professionnelle et propose des actions et des ressources intéressantes sur son site. Son objectif ? Obtenir sans plus attendre la mise en œuvre effective de l'égalité de traitement dans tous les secteurs de la vie économique et à tous les niveaux de décision.

<http://www.laboratoiredelegalite.org/>

ORSE : le site d'information de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, qui recense des études et de nombreux conseils pratiques pour agir au sein de l'entreprise, comme par exemple des fiches pratiques à télécharger (l'une d'entre elle est spécialement dédiée à la question de la mixité des métiers).

<http://www.egaliteprofessionnelle.org/>

Osez le Mix : une initiative se rapprochant de la nôtre, visant à promouvoir la mixité professionnelle en PACA.

<http://www.osezlemix.fr/>

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - 24 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG  
[www.cidff67.fr](http://www.cidff67.fr) - [www.facebook.com/cidff\\_67](http://www.facebook.com/cidff_67) - Tel. : 03 88 32 03 22



Graphisme : www.chiecmichaut.com - Crédit photo Imagora / CIDFF67



**mixité**  
Professionnelle  
#Ambassadeur\_drice

**GARANTIE  
SANS CLICHÉS**

**Guide des bonnes pratiques  
de l'Ambassadeur et de l'Ambassadrice  
en matière de communication  
Volume 1 : glossaire & ressources**



## INTRODUCTION

En tant qu'Ambassadeur et Ambassadrice vous êtes des porte-paroles, vous êtes également amené.e.s à transmettre des informations sur la question de la mixité professionnelle. Pour vous aider, vous trouverez dans le premier volume de ce guide non-exhaustif un certain nombre d'outils mis à votre disposition : glossaire, guide de communication et ressources complémentaires. Le but est de veiller à ce que votre communication repose sur les mêmes bases, mais aussi de vous permettre de vous documenter et éviter les "faux pas".

## GLOSSAIRE

### Egalité

Principe fondamental selon lequel chaque être humain est investi des mêmes droits et des mêmes obligations.

### Egalité professionnelle

L'égalité professionnelle doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion et de conditions de travail. En outre, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'employeur est tenu d'assurer l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

### Égalité des sexes

Notion signifiant, d'une part, que tout être humain est libre de développer ses propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les rôles réservés aux femmes et aux hommes et, d'autre part, que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus sur un pied d'égalité.

### Mixité

Du latin mixtus : mêler, mélanger. La mixité est le caractère de ce qui est mixte, de ce qui est composé d'éléments de natures différentes. Qui comprend des personnes des deux sexes. On parle aussi de mixité sociale, culturelle, scolaire ou urbaine. La mixité n'est pas synonyme d'égalité. La philosophe Geneviève Fraisse considère qu'un groupe peut être dit mixte si la représentativité d'une des deux groupes a au moins atteint le seuil de 30%.

### Mixité professionnelle

La notion de mixité professionnelle fait référence à la possibilité, pour les femmes et les hommes regroupé.e.s sur leur lieu de travail, d'avoir accès à une répartition égale de l'emploi. Autrement dit, elle remet en question l'attribution d'un genre au travail. Les résultats de la recherche "Mixité et partage du travail", financée par le Ministère français du Travail, montrent qu'à l'image des différents modes de répartition du travail, la mixité se décline sous des formes plus ou moins égalitaires :

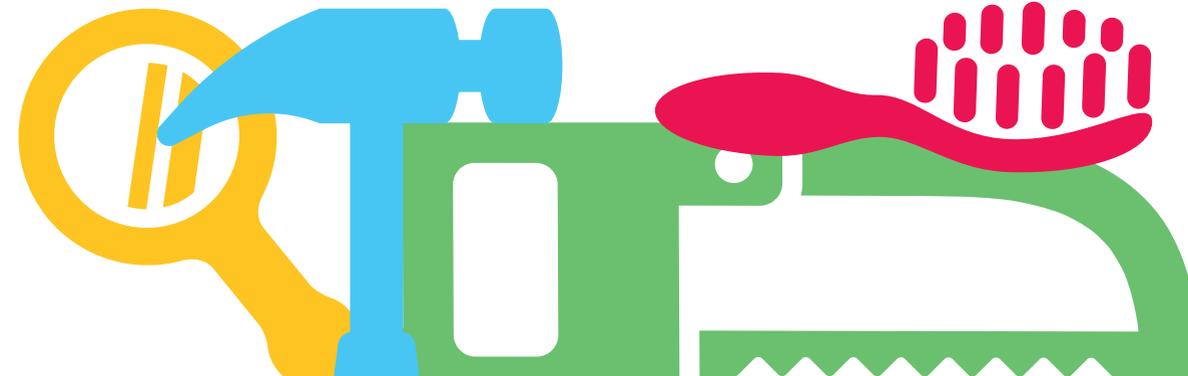
↪ Une "mixité de coexistence", reposant simplement sur la présence de femmes et d'hommes dans un même lieu de travail, mais occupés à des métiers, des fonctions et des tâches, spécifiques selon chacun des sexes. Des exemples courants concernent le maniement de pièces lourdes attribué la plupart du temps à des hommes, ou à l'inverse les manipulations soigneuses et délicates, attribuées de préférence à des femmes.

↪ Une "mixité aménagée", où femmes et hommes peuvent occuper un même poste de travail, sans toutefois être investis de tâches similaires. Des aménagements liés aux qualités supposées innées de l'un et l'autre sexe peuvent intervenir dans la définition des postes, qui vont légitimer aux yeux des entreprises un traitement différencié entre femmes et hommes.

↪ Une "mixité indifférenciée", lorsque femmes et hommes effectuent des tâches identiques, selon des conditions de travail identiques, mais restant sous l'influence forte d'un environnement davantage favorable aux hommes (situation de l'emploi en évolution vers une plus grande flexibilité et un recours plébiscité aux heures supplémentaires...).

↪ Une "mixité de coopération", où s'opère une vraie répartition du travail entre femmes et hommes entraînant l'interactivité et le transfert des compétences particulières de chacun pour contribuer à une amélioration du cadre de travail.

**Une équipe "mixte" est théoriquement composée d'un ratio au moins égal à 70/30 entre femmes et hommes, ou inversement. Œuvrer en faveur de la mixité professionnelle signifie contribuer à la féminisation des métiers et des filières fortement masculin.e.s et vice-versa.**



### Parité

Concept juridique qui désigne l'égalité numérique entre femmes et hommes (50 /50) ; son objectif est de lutter contre la sous-représentation des femmes dans certaines institutions. La parité désigne également le principe d'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. Elle se fonde sur le fait que l'inégalité des sexes dans la représentation mettrait en cause les fondements de la démocratie représentative en n'intégrant pas la moitié des citoyens.

### Remarques sexistes

Propos dégradants dirigés contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur sexe qui ont pour objet, parfois avec l'intention d'être drôles, de les rabaisser ou de les dénigrer.

### Ségrégation professionnelle

Concentration des femmes et des hommes dans des types et des niveaux d'activité et d'emploi différents, où les femmes sont limitées à une gamme restreinte d'occupations (ségrégation horizontale) et à des niveaux inférieurs de responsabilité (ségrégation verticale).

### Sexisme

Le sexisme regroupe à la fois des croyances et des comportements. Il repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations sont très diverses : elles vont des formes à l'apparence anodines (stéréotypes, "blagues", remarques) jusqu'aux plus graves (discriminations, violences, meurtre).

### Stéréotypes de sexe

Préjugés, clichés, représentations réductrices et généralisantes qui essentialisent ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

